

Réussir sa réfection de toiture sans mauvaise surprise

Démarches administratives et aides financières

- Consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mairie pour valider les contraintes esthétiques (matériaux, couleurs, type de tuiles).
- Déposer une déclaration préalable de travaux (DP) ou un permis de construire selon l'ampleur des modifications extérieures.
- Vérifier votre éligibilité aux aides de l'ANAH (MaPrimeRénov') avant toute signature de devis, surtout en cas d'isolation thermique.

Vérifications contractuelles avec l'artisan

- Exiger une attestation de garantie décennale valide, spécifique aux travaux de couverture.
- S'assurer que le devis détaille précisément le traitement des déchets et le nettoyage complet du chantier.
- Vérifier que les matériaux de zinguerie et de sous-toiture mentionnés respectent les normes NF ou le marquage CE.

Points techniques indispensables au devis

- Confirmer l'inclusion d'un écran de sous-toiture (pare-pluie) pour protéger la charpente et l'isolation.
- Vérifier le dimensionnement de la ventilation naturelle pour prévenir la condensation sous les tuiles.
- S'assurer que les prestations prévues sont conformes aux DTU (Documents Techniques Unifiés) de couverture.

Préparation et logistique du chantier

- Prévoir la protection des zones d'accès et du jardin avant le début des travaux.
- Informer le voisinage si l'installation d'un échafaudage est prévue.
- Demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public si l'échafaudage empiète sur la voie publique.

Réception des travaux

- Organiser une visite de fin de chantier formelle en présence de l'artisan.
- Signer le procès-verbal de réception après vérification de la conformité des travaux.

- Noter systématiquement les éventuelles réserves sur le procès-verbal si des défauts sont constatés.